RIEUX



Nouveau conseil municipal des enfants



Projection Mois du doc "Inclassables" avec Cléo RENOU



Grande soirée de Noël



BULLETIN MUNICIPAL
NOVEMBRE 2025

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3		
CONSEILS MUNICIPAUX	4-9	MÉDIATHÈQUE	23-24
LA VIE À RIEUX	10-17	ASSOCIATIONS	25-27
JEUNESSE	18-22	AGENDA	28

INFOS PRATIQUES

Horaires Mairie

Lundi: 9h-12h
Mardi: 9h-12h / 13h30-17h
Mercredi: 9h-12h
Jeudi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h / 13h30-17h
Samedi: 9h-12h

Place de l'Église
56350 RIEUX
Tél. : 02.99.91.90.69
Mail : contact@mairiederieux.fr

www.rieux-morbihan.fr

Numéros utiles

SAMU: 15 / Police: 17 / Pompiers: 18
Gendarmerie Brigade Allaire: 02.99.71.91.01
Pharmacie de garde: 3237
Taxis Gautier: 02.99.91.90.00 / 06.66.87.05.00
Défibrillateurs: Impasse du Stade - Salle des sports - Domicile partagé

Horaires des travaux bruyants

Pour le respect de la tranquillité publique, les travaux de bricolage, de jardinage ou d'entretien utilisant des appareils à moteur sont autorisés :
Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h
Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire: Thierry POULAIN

Également Vice-Président de Redon agglomération
Pôle habitat - Urbanisme opérationnel
Conseiller départemental du Morbihan
(Infrastructures et mobilités douces)

Adjoints au Maire

Permanences en Mairie sur rendez-vous: 02.99.91.90.69

Marie-Claire BONHOMME - 1ère Adjointe
Affaires sociales - Domicile partagé

René TORLAY - 2ème Adjoint
Patrimoine - Travaux et Espaces verts - Cimetière

Stéphanie LE NOUAIL - 3ème Adjointe
Culture - Fêtes et cérémonies

Pierre TORLAY - 4ème Adjoint
Finances - Affaires économiques - Tourisme - Relation presse

Alexandra MICHEL - 5ème Adjointe
Enfance - Jeunesse

Julien ROUXEL - 6ème Adjoint
Urbanisme - Environnement - Médiathèque - Communication papier

Conseiller municipal délégué

Ludovic KERROUAULT
Culture - Fêtes et cérémonies - Vie associative - Sports et loisirs

Conseillers municipaux

Retrouvez la liste des conseillers municipaux sur le site de la commune www.rieux-morbihan.fr ou flashez le QR code

AGENCE POSTALE COMMUNALE

6, rue du Perron - 02.99.93.14.02
mardi au vendredi : 9h30- 13h / samedi: 9h30-12h

MÉDIATHÈQUE - ESPACE NUMÉRIQUE

6, rue du Perron
02.99.91.97.03 - mediatheque@mairiederieux.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

1, place des Marronniers
02.99.91.91.51 - cuisinier@mairiederieux.fr

RECREOZ Accueil de Loisirs Péri et Extrascolaire

Impasse de la vigne du presbytère
02 99 91 96 85 / 06 42 14 36 26
Enfance, Jeunesse, Affaires Scolaires :
enfance@mairiederieux.fr
Accueil de Loisirs : alsh@mairiederieux.fr

ESPACE JEUNES

La Ferme du couvent
07 50 18 60 66 / espace-jeunes@mairiederieux.fr

BULLETIN MUNICIPAL DE RIEUX - NOVEMBRE 2025

Directeur de la publication: Thierry POULAIN
Commission de rédaction: Ludovic KERROUAULT, Stéphanie LE NOUAIL, Alexandra MICHEL, Nadine POTIER, Julien ROUXEL
Secrétariat: Édith COUDÉ
Mise en page: Charlène POTIER
Impression: RIM imprimerie - MALANSAC
Crédit Photo Une: Julien ROUXEL



Chers amis Rieuxois,

Nous sommes déjà dans la **dernière ligne droite de ce mandat**, à quelques mois des **prochaines échéances municipales**. Le code électoral interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande pendant les six mois qui précèdent une élection.
Cependant, aucune disposition ne contraint le maire à cesser ses actions de communication à l'approche des élections, et c'est une bonne chose, car **la vie communale ne s'arrête pas là !**

J'aimerais, en tant qu'enfant du **pays de Redon et du marais**, comme de nombreux Rieuxois, faire référence à cette **journée de fin septembre** dans notre médiathèque, sur la mise en valeur de notre langue régionale, **« le Gallo ». « Pas bésoin de fére étalâjo d'çou qu'a fé la commoune de Rieux pour montrer son dînamisme que d'aûtr' pourrionT ben nous envier ».** Merci aux animateurs de cette journée forte en émotions. Les enfants ont ainsi pu découvrir la langue de leurs aïeux.
Nos jeunes qui ont repris le chemin de l'école début septembre avec la **réouverture d'une sixième classe à l'école publique.** Nous leur souhaitons une bonne année d'apprentissages et de réussite dans leurs projets.

Sur **le terrain de foot du Grénith,** en passe de devenir **propriété de la commune**, et grâce à la **formidable cohésion des associations rieuxoises**, nous avons reçu la **Madone des Motards le 15 août** dernier dans une atmosphère vibrante, chaleureuse et enthousiaste.
Le beau temps étant au rendez-vous, la journée fut festive et joyeuse. Merci à toutes et à tous pour votre aide.

À proximité de ce terrain, le **conseil municipal des enfants** a vu son projet de création de **city park** aboutir. En effet, depuis la fin de cet été, nos jeunes peuvent profiter des installations pour leurs jeux de prédilection : **football, handball, volley, et basket.** Un bon moyen de se détendre entre amis et de se retrouver pour **faire du sport et partager des moments de complicité.**

Concernant la **maison médicale**, la maçonnerie est aujourd'hui bien avancée : l'élévation des murs et le toit plat sont posés et coulés. L'isolation et l'étanchéité de la toiture sont en cours de finition, et l'ITE (Isolation Thermique Extérieure) sera mise en œuvre le mois prochain. Le ravalement de façade suivra ensuite, donnant son aspect final au bâtiment. Les plombiers, électriciens, menuisiers pourront travailler au sec pendant la période hivernale, pour une **ouverture prévue au printemps prochain.**
À noter que le conseil municipal a voté à l'unanimité l'**achat de la maison RETHO**, juste à côté de la maison médicale — **maison pouvant accueillir un médecin** pour exercer sur Rieux.

Un grand merci à ma première adjointe, **Marie-Claire BONHOMME**, pour la préparation du **repas du CCAS le 12 octobre dernier.**

Lors de cette rencontre avec nos aînés, j'ai eu l'occasion de mentionner que le **chemin de halage entre Aucfer et le château allait devenir voie cyclable**, pour le plus grand bonheur des amateurs de vélo et de course à pied, sans oublier les randonneurs et autres sportifs soucieux de profiter de la nature entre marais et Vilaine.

Petit point d'actualité sur les travaux menés par **Redon Agglomération** : la **révision du SCOT et du PLUi**. Des réunions sont organisées, je vous recommande de suivre l'évolution de ces dossiers, car **chaque propriétaire terrien sera concerné** à un moment sur la constructibilité ou non de sa parcelle.

À noter également que notre **DGS (Directrice Générale des Services), Mme Sabrina LETURQUE** est partie suivre son époux muté dans le sud de la France. Nous avons recruté **Mme Florence LAGRANGE,** qui nous arrive de la Martinique. Nous lui souhaitons la bienvenue sur ce poste à responsabilités.

En ces **temps incertains,** sur fond de **crise politique**, il est plus que jamais important de rappeler qui nous sommes et **d'afficher haut les couleurs de la République** dans notre mairie.
Tout d'abord par **l'achat d'une Marianne**, car la mairie n'en possédait pas. Il me semble important que ce **symbole de la République** soit installé dans la salle du conseil, où chacun pourra venir la découvrir.
Enfin, l'**affichage des couleurs de la République** sur les murs de la mairie, le soir, pendant quelques heures, afin d'affirmer que nous sommes des **citoyens fiers de notre pays**, fiers de nos valeurs qu'il nous faut défendre au quotidien.
Nous avons une **chance incroyable de vivre dans un pays où nous sommes libres,** où nous pouvons sortir sans craintes. Partout dans le monde, les étrangers nous envient et voudraient eux aussi habiter en France pour **nos valeurs, notre protection sociale, notre gastronomie, notre culture, pour la diversité de nos régions...**
Nous avons des richesses, avec des hommes et des femmes ingénieux, tout ce qu'il faut pour que ça tourne rond. Aujourd'hui, **notre pays, endetté, va mal** et se fissure.
Souhaitons vivement un **ressaisissement** pour un **rapide retour à la normale**.

Restons positifs.

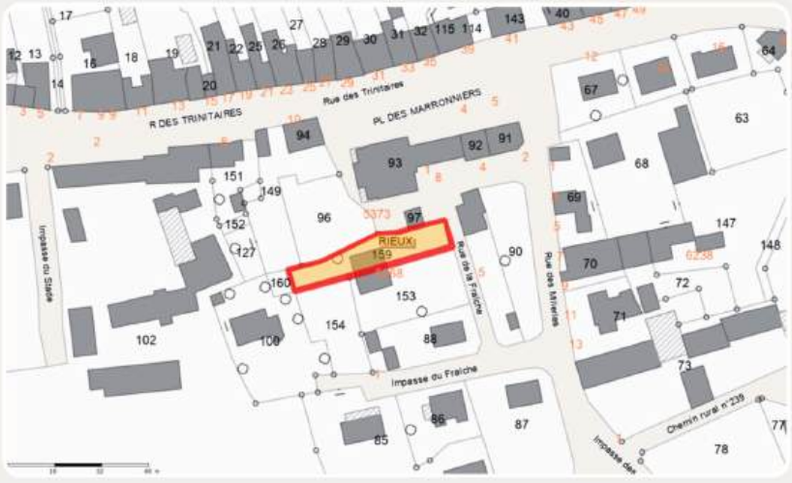
Thierry Poulain,
maire de Rieux

Conseil municipal du 15 mai 2025

1/ DCM 2025-25 : Achat d'un terrain bâti - Parcelle YR 159

Monsieur Jean-Marc RHETO et Madame Isabelle SAUNIER souhaitent vendre l'immeuble suivant :

- Un terrain bâti, sis 8 Impasse du Fraîche, cadastré YR 159 de 542 m² composé d'une maison de 120 m² avec :
  - au RDC : une entrée, une cuisine aménagée, un coin buanderie, un salon/salle à manger, un WC, une salle d'eau, 2 chambres, un cagibi;
  - à l'étage : un palier, un grenier.
- Tout à l'égout, un jardin et une cour bitumée. Pour un prix de 130 000 €, net vendeur. Montant des honoraires à verser à Optimhome à la charge de la commune : 8 000€



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0):

- d'**approuver le projet d'acquisition à Jean-Marc RHETO et Madame Isabelle SAUNIER de la parcelle YR 159 de 542 m²;**
- de fixer le prix d'achat du terrain bâti à 130 000€;
- de verser les honoraires à Optimhome pour 8 000€;
- de déclarer que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur;
- de confier la rédaction de l'acte notarié à la SCP Douette-Robic à Allaire.

2/ DCM 2025-26: Rachat du terrain à la société « Ages & Vie Habitat »

Par acte authentique en date du 12 octobre 2023, la commune avait cédé à la société Ages & Vie Habitat (SAS au capital de 30 000 €, siège social à Chalezeule, 6 rue des Vallières Nord – RCS Besançon n°493 481 204) un terrain à bâtir de 2 918 m², situé rue du Clos du Moulin (parcelle cadastrée section YP n°246).

Ce terrain, vendu au prix de 52 524 €, devait accueillir la construction d'un bâtiment collectif en colocation destiné aux personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

L'acte de cession prévoyait une clause résolutoire permettant à la commune de récupérer la propriété du terrain si les travaux ne débutaient pas dans un délai de trois ans, soit avant le 12 octobre 2026.

Cependant, la **société Ages & Vie Habitat a récemment informé la commune de l'abandon de son projet.**

Soucieuse d'anticiper les délais et de maîtriser le devenir de cette parcelle, la commune a souhaité récupérer la propriété du terrain avant l'échéance prévue. Elle a donc décidé de renoncer expressément au bénéfice de la clause résolutoire pour conclure une nouvelle acquisition.

Le terrain sera ainsi racheté par la commune au prix de 38 082,86 € TTC.

Les frais d'acte resteront à la charge de la société Ages & Vie Habitat, qui s'est également engagée à demander le retrait du permis de construire (n° PC 056 194 22 F1020, délivré le 8 février 2023) avant la signature de la cession.

Le conseil municipal, réuni pour délibération, a adopté cette décision à l'unanimité (22 voix pour, 0 contre, 0 abstention).

3/ DCM 2025-27: Réouverture du budget annexe - Lotissement Jules Verne - n° SIRET 215 601 949 00062

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, (POUR : 22, CONTRE :0, ABSTENTION : 0):

- de procéder à la réouverture au 1er janvier 2025 du budget annexe « lotissement Jules Verne »;
- d'assujettir l'opération à la TVA, selon le régime réel simplifié, auprès du Service des Impôts des Entreprises de Vannes.

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2025 de ce budget annexe. La présente délibération sera notifiée à M. le comptable public.

Conseil municipal du 15 mai 2025

4/ DCM 2025-28: Budget Lotissement Jules Verne - Approbation du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, adopte (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION :0) le budget lotissement primitif 2025 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
article	Chap	intitulé	PREVISIONS	article	Chap	intitulé	PREVISIONS
002	002	Résultat fonctionnement reporté		002	002	Résultat fonctionnement reporté	
6015	011	Terrains à aménager	49 500,00	7015		Vente terrains aménagés	76 580,00
6045	011	Achat d'études	3 400,00				
605	011	Travaux	59 635,00				
608	011	Frais accessoires		7xxx		Autres recettes	
6xxx	011	Autres dépenses stockables					
6xxx	011	Autres dépenses non stockables		757363	75	Subv fonct établissements et services rattachés à caractère administratif	-
				757363	75	Subv fonct établissements et services rattachés à caractère administratif	
65822	65	Reversement de l'excédent BA-BP		75822	75	Prise en charge du déficit	
6588	65	Autres charges diverses	5,00	75888	75	Autres produits divers	5,00
661133	66	Intérêts emprunt					
608	043	Frais accessoires	-	796	043	Transfert charges financières	-
608	043	Frais accessoires	-				
7133	042	Variation des en-cours de production de biens		7133	042	Variation des en-cours de production de biens	42 906,00
71355	042	Variation des stocks de terrains aménagés		71355	042	Variation des stocks de terrains aménagés	
71355	042	Variation du stock					
	TOTAL		112 540,00		TOTAL		119 491,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
article	Chap	intitulé	PREVISIONS	article	Chap	intitulé	PREVISIONS
001	001	Résultat investissement reporté		001		Résultat investissement reporté	
1641	16	Emprunt		1641	16	Emprunt	
168741	16	Avance commune		168741	16	Avance commune	35 955,00
				16878	16	Avances diverses	6 951,00
3351	040	Stocks en cours - terrains		3351	040	Stocks en cours - terrains	
3354	040	Stocks en cours – études/services		3354	040	Stocks en cours – études/services	
3355	040	Stocks en cours – travaux	42 906,00	3355	040	Stocks en cours – travaux	
3555	040	Stocks produits finis – terrains aménagés		3555	040	Stocks produits finis – terrains aménagés	
				3555	040	Stocks produits finis – terrains aménagés	
	TOTAL		42 906,00		TOTAL		42 906,00

5/ DCM 2025-29: Budget principal - DM 1

Suite à la validation d'achat du terrain YR 159 et de la création du budget annexe « Lotissement Jules Verne » pour mieux suivre les écritures comptables, il est nécessaire de prévoir des crédits sur certains chapitres non prévu au budget primitif et de procéder aux ajustements budgétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux ajustements budgétaires sur le budget communal 2025 :

Section d'Investissement

DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
27	276342	Avance au lotissement Jules Verne	35 955€
21	2115	Terrain bâti	145 000€
23	231	Immo en cours_Op maison de santé	- 108 624€
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			**72 331€**
RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
20	203	Frais d'études	2 000€
21	21531	Réseaux d'eau potable	3 831€
	21532	Réseaux d'assainissement	10 000€
	21538	Réseaux divers	7 000€
024		Cession d'immobilisations	49 500€
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			**72 331€**

Le conseil municipal, après délibération, décide

- (POUR :22, CONTRE :0, ABSTENTION :0):d'approuver la présente décision modificative.

Conseil municipal du 15 mai 2025

6/ DCM 2025-30: Budgets : admission en non-valeur

La trésorerie propose une liste d'admission en non-valeur pour l'année 2025. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, (POUR : 22, CONTRE :0, ABSTENTION : 0):

- d'approuver l'admission en non-valeur des titres de recettes et rôles suivants, pour un montant total de 1 010.89€

.

Année	Pièces comptables	Motif	Montant
2021	T-372-1	Décédé et demande de renseignement négative	405€
2022	T-344-1	Décédé et demande de renseignement négative	405€
2021	R-25-26-1	Combinaison infructueuse d'actes	2.64€
2021	R-23-45-1	Combinaison infructueuse d'actes	91€
2021	R-27-73-1	Combinaison infructueuse d'actes	107.25€
Total de la liste 7608311315			**1 010.89€**

7/ DCM 2025-31: Modification du temps de travail du poste d'animateur jeunesse

Le Maire expose au conseil municipal la nécessité de **modifier la durée hebdomadaire de travail du poste d'animateur jeunesse permanent à temps complet** afin de répondre au **besoin d'une ouverture plus large de l'espace jeunes et d'interventions sur d'autres missions.**
Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires;
Après avis favorable du Comité Technique et après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide
(POUR : 22, CONTRE :0, ABSTENTION : 0):

- la suppression, à compter du 1er septembre 2025, d'un emploi permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) du poste d'animateur jeunesse;
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet (35.heures hebdomadaires) du poste d'animateur jeunesse;
- précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

8/ DCM 2025-32: Subvention à la Troupe Durétie

Lors de la commission des subventions 2025, il a été décidé de ne pas statuer sur le montant pour la troupe Durétie parce qu'il manquait des éléments.
A la suite du point qui a été fait le 8 avril avec les représentants de la Troupe Durétie, les commissions Vie associative et Finances se sont réunies le lundi 12 mai 2025 et proposent 2 500€:
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide (POUR : 16, CONTRE :1, ABSTENTION : 3):

- de valider la proposition de la commission « Vie associative » et « finances » ;
- de **valider la subvention à la Troupe Durétie pour un montant de 2 500€.**

9/ Points divers

- Le tableau du coût de fonctionnement de la **salle socioculturelle** est présenté. Le montant des locations est plus élevé qu'en 2023 avec un peu moins de dépenses, notamment en électricité.
- Madame Marie-Claire BONHOMME informe que le **repas des ainés** aura lieu le 12 octobre et les personnes isolées ont été recensées.
- Monsieur René TORLAY informe qu'il est urgent d'étendre le **colombarium** puisqu'il ne reste que trois cavurnes. L'achat de 21 cavurnes s'élève à 13 321.68€ ; l'aménagement à 4899.40€, soit un total de 18 221.08€.
- Madame Alexandra MICHEL informe que les enfants du CME ont choisi comme projet d'installer un **city-park.** Il était prévu précédemment au niveau de la ferme du couvent sur la plaine mais compte tenu de la proximité des habitations, il sera installé à proximité des terrains de tennis.
- Monsieur Patrick ROLLAND informe le **piégeage des ragondins** est terminé et qu'ils en ont capturé 434.
- Les travaux de la **maison de santé** ont commencé : le terrassement est fait ainsi que l'empierrement. Monsieur le maire informe que l'inauguration de la boucherie ainsi que la pose de la première pierre aura lieu le jeudi 5 juin.

Conseil municipal du 10 juillet 2025

1/ DCM 2025-33: Enfance : Approbation du Projet Éducatif du Territoire

Le **projet éducatif territorial (PEdT)** « formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ».
Mme Alexandra MICHEL, adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal que la commune avait mis en place un PEdT dans le cadre de la Réforme des Rythmes scolaires, pour la période 2014-2018 et a depuis poursuivi cette démarche.
Considérant la plus-value apportée par la mise en place du Plan Mercredi sur la qualité éducative des animations proposées par l'ALSH ;
Considérant l'importance de la complémentarité éducative des différents temps de l'enfant ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, (POUR : 21 , CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- de **valider le PEdT 2025-2028;**
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette délibération.

2/ DCM 2025-34: Avis de la commune sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) arrêté par Redon Agglomération

Le Conseil Municipal,
considérant que le SCoT constitue un **document de planification stratégique** qui encadre les politiques d'aménagement, d'urbanisme, de mobilité, d'habitat, de développement économique et de préservation de l'environnement ;
considérant que la commune a étudié le dossier transmis et a pu formuler ses observations lors de la concertation préalable ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide (POUR : 21 , CONTRE : 0, ABSTENTION : 0):

- émet un avis sur le projet de SCoT arrêté, conformément à l'article L. 143-20 du Code de l'urbanisme ;
- émet un avis favorable avec réserves sur le projet de SCoT arrêté du territoire de REDON Agglomération, tel qu'arrêté par délibération du 26 mai 2025 ;
- formule les observations suivantes :
  - assurer la préservation des surfaces agricoles et du sous-sol avec l'interdiction des prospections minières
  - rajouter au chapitre 5 PATRIMOINE ARCHITECTURALE
- demande que ces observations soient prises en compte dans la suite de la procédure, notamment lors de l'enquête publique et de l'approbation du SCoT (le cas échéant).

La présente délibération sera transmise à REDON Agglomération et annexée au dossier du SCoT.

3/ DCM 2025-35: Composition du Conseil Communautaire de Redon Agglomération en vue du renouvellement des conseils municipaux en 2026

Dans la perspective des élections municipales en 2026, le préfet constatera par arrêté la nouvelle répartition au plus tard le 31 octobre 2025 suite aux délibérations des communes membres de REDON Agglomération prises au plus tard le 31 août 2025 concernant la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues à l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire de la communauté d'agglomération sont établis :

- soit en application du droit commun;
- soit en application d'un accord local.

Dans le cas de l'accord local, les communes doivent se prononcer, par délibération, selon les conditions de majorité qualifiée :

- 2/3 au moins des conseils municipaux représentant plus de 50% de la population totale de l'EPCI
- ou 50% au moins des conseils municipaux représentant plus des 2/3 de la population totale de l'EPCI.

À défaut d'accord local, la composition du conseil communautaire de REDON Agglomération s'effectuera selon des règles dites « de droit commun » (répartition proportionnelle à la plus forte moyenne, selon les règles prévues à l'article L.5211-6-1).
Les communes qui ne disposeront que d'un siège de conseiller titulaire au sein du Conseil Communautaire de REDON Agglomération, bénéficieront d'un siège de suppléant.
Après application de l'ensemble des règles prévues par la législation et la jurisprudence, et un échange entre les maires de REDON Agglomération, il est proposé de se prononcer sur un accord local pour REDON Agglomération qui permette d'augmenter de 4 sièges la composition du Conseil Communautaire (celle répartition possible pour augmenter le nombre de siège). Il serait composé de 62 conseillers communautaires et 13 suppléants répartis de la façon suivante :

Commune	Nombre de conseillers communautaires Titulaires	Nombre de conseillers communautaires Suppléants
REDON	8	
PLESSE	4	
GUEMENE-PENFAO	4	
ALLAIRE	3	
PIPRIAC	3	
BAINS-SUR-OUST	3	
SAINT-NICOLAS-de-REDON	2	
RIEUX	2	
AVESSAC	2	
FEGREAC	2	
SAINTE-MARIE	2	
SIXT-sur-AFF	2	
PEILLAC	2	
SAINT-JACUT-LES-PINS	2	
SAINT-VINCENT sur OUST	2	
BEGANNE	2	
SAINT-JEAN-la-POTERIE	2	
LANGON	2	
LA CHAPELLE-de-BRAIN	1	1
SAINT-JUST	1	1
CONQUEREUIL	1	1
SAINT-PERREUX	1	1
RENAC	1	1
PIERRIC	1	1
LES FOUGERETS	1	1
BRUC-sur-AFF	1	1
LIEURON	1	1
MASSERAC	1	1
THEHILLAC	1	1
SAINT-GORGON	1	1
SAINT-GANTON	1	1
TOTAL des sièges répartis	62	13

Sur ce rapport, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, (POUR : 0 , CONTRE :21, ABSTENTION : 0):

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

4/ DCM 2025-36: Budget principal - DM 2

Suite à l'amortissement des subventions d'équipement versées à compter de 2025 (comme le prévoit la réglementation), il n'a pas été prévu assez de crédits au chapitre 042, article 6811. Il est donc nécessaire de procéder aux **ajustements budgétaires pour passer les écritures d'amortissement.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux ajustements budgétaires sur le budget communal 2025 :

Section de fonctionnement

DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
042	681	Amortissement	4 200 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			**4 200€**
RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
74	741121	DSR	4 200 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			**4 200€**

Section d'investissement

DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
21	2113	Terrains aménagés autre que voirie	4 200€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			**4 200€**
RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
040	2804182	Amortissement	4 200€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			**4 200€**

Le conseil municipal, après délibération, décide (POUR :21, CONTRE :0, ABSTENTION :0):

- d'approuver la présente décision modificative.

5/ DCM 2025-37: Budgets: admission en non valeur

La trésorerie propose une **2ème liste d'admission en non-valeur pour l'année 2025.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, (POUR :21, CONTRE :0, ABSTENTION :0):

- d'approuver l'admission en non-valeur des titres de recettes et rôles suivants, pour un montant total de 129.95€.

Conseil municipal du 10 juillet 2025

6/ DCM 2025-38: Dénomination d'une voie communale

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. Le conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies publiques et des voies privées, lorsque ces dernières sont ouvertes à la circulation publique, ainsi que des lieux-dits situés sur son territoire.
Il s'avère que l'habitation située route départementale n°20 (voir plan ci-dessous) n'a pas de numéro dans la mesure où il n'y a jamais eu de nom de rue délibérée.
Considérant qu'il résulte du CGCT que la commune constitue la seule autorité compétente en matière de dénomination des voies sur son territoire,
Considérant que cette maison se situe sur la route de Béganne.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide (POUR : 21, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0):

- **d'entériner la dénomination de « Route de Béganne » pour la voie communale située sur le plan ci-dessus.**

7/ DCM 2025-3: Fixation du taux horaire des agents du service technique intervenant pour le compte d'un tiers

Considérant :

- que les agents du service technique sont amenés à intervenir pour le compte de tiers en cas d'intérêt général et/ou d'urgence ou en reprise de désordre causé par un tiers;
- que le coût horaire de ses agents doit être identifié afin de pouvoir être facturé au tiers pour le compte duquel la prestation a été réalisée ou en reprise du désordre qu'il a causé;
- que les prestations concernées sont : **entretien d'espaces verts, terrains;**
- **que le coût horaire pour la main d'œuvre avec le matériel s'élève à 36.75€ pour l'année 2025.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide (POUR : 21, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0):

- de valider le coût horaire sus-indiqué dans le cadre de la facturation aux tiers des interventions d'agents du service technique.

8/ Informations

- Monsieur le maire informe qu'un arrêté a été pris pour **interdire la circulation des quads, motos,....sur les chemins communaux.**
- Monsieur TORLAY informe que les **travaux de construction de la maison de santé** avancent bien et que les pré murs seront installés avant le départ des entreprises en congés début août.

Retrouvez les procès verbaux des conseils municipaux

sur le site internet de la commune: www.rieux-morbihan.fr/ dans la rubrique Vie Municipale

ou

flashez le QR code :

Une nouvelle directrice générale des services à la mairie

Le 26 août dernier, la commune de Rieux a salué le **départ de Sabrina LETURQUE,** directrice générale des services depuis quatre ans. À l'occasion d'une soirée conviviale réunissant les élus et les agents communaux, Thierry POULAIN, maire de Rieux, a tenu à remercier chaleureusement Sabrina pour son professionnalisme, son investissement et son efficacité tout au long de ses années au service de la mairie.
Cette soirée a également été l'occasion d'accueillir **sa successeure, Florence LAGRANGE**, entrée officiellement en fonction le 1er septembre. Âgée de 51 ans et originaire de la région Centre, Florence bénéficie d'une solide expérience professionnelle acquise dans divers organismes publics — mairies, centres de gestion, services d'allocations, Pôle emploi, établissements scolaires, rectorats — et à travers plusieurs régions : Centre, Normandie, Pays de la Loire, Bourgogne et Bretagne. Avant de rejoindre Rieux, elle occupait le **poste de responsable administrative et financière au GIP-FCIP de l'Académie de Martinique**, où elle a également assuré l'intérim de la direction.
Florence LAGRANGE a souligné la **chaleur de l'accueil reçu de la part des élus et de ses nouveaux collègues**.
Elle exprime aujourd'hui sa volonté de **s'investir pleinement et durablement dans la vie communale**.



Florence LAGRANGE, Sabrina LETURQUE et Thierry POULAIN

Le SCoT : une vision d'avenir pour notre territoire

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document d'urbanisme et de planification qui **définit la vision d'aménagement durable du territoire** sur le long terme, généralement pour une **période de 15 à 20 ans.** Ses principaux objectifs sont de **diversifier l'offre de logements, préserver les espaces agricoles et naturels, organiser les déplacements, optimiser l'utilisation du foncier et favoriser un meilleur équilibre des activités économiques.**
Élaboré à l'échelle intercommunale, le SCoT permet une approche cohérente et partagée du développement local.
Dans ce cadre, l'**objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** encadre la consommation d'espaces :

- 201 hectares mobilisables **entre 2021 et 2031;**
- 100 hectares **entre 2031 et 204;**
- 50 hectares **entre 2041 et 2050.**

Pour **Rieux**, cela représente **8,9 hectares maximum** mobilisables pour le développement résidentiel d'ici 2050 (contre 246,2 hectares pour l'ensemble du territoire de Redon Agglomération).
Le SCoT, arrêté en mai dernier, fait actuellement l'objet d'une **enquête publique ouverte jusqu'au 15 novembre.**
Le **dossier complet** est consultable en ligne, au siège de Redon Agglomération et dans plusieurs mairies.
Chacun peut **formuler ses observations** par voie papier, électronique ou postale.
À l'issue de cette étape, le **rapport et les conclusions** du commissaire enquêteur seront rendus publics.
Retrouvez toutes les modalités de consultation sur :www.redon-agglomeration.bzh/enquete-publique-scot



Gestion des déchets : un service structuré et des nouveautés pour 2025

Lors du dernier conseil municipal, Jérôme Ricordel, vice-président en charge de la **collecte et du traitement des déchets**, a présenté le **service** :

- 25 communes en régie, 46 agents : 24 pour la collecte, 11 dans les 8 déchetteries du territoire, 9 pour les relations usagers et la gestion administrative et financière.
- En 2024, chaque habitant de Redon Agglomération a produit 531 kg de déchets en moyenne, 303 kg en déchetterie, **94 kg en ordures ménagères** (187 kg en 2014) et 56 kg en emballages. En comparaison, **en Bretagne** on produit **190 kg d'ordures ménagères** en moyenne par an et par habitant, **en France c'est 245 kg.**
- 71 % des matières sont valorisées, 15 % enfouies et 14 % utilisées pour produire de l'énergie.

Dans les **déchetteries**, 20 types de déchets sont collectés. En **2024**, elles ont accueilli 147 520 passages, représentant **18 127 tonnes de déchets.**

Nouveautés 2025

Le centre de collecte sera prochainement transféré de Redon à Saint-Nicolas-de-Redon.

Depuis le 15 septembre, un nouveau service de broyage des végétaux à domicile est disponible pour tous les habitants. Ce service, assuré par l'entreprise Talent'EA (basée à Saint-Jacut-les-Pins), permet de faire broyer ses branchages directement chez soi.

Tarif : 35 € / heure après déduction fiscale, branchages ≤ 10 cm.

Contact : 02 99 71 90 93 – contact@talentea.fr





Se déplacer autrement à Rieux avec le réseau RED

Depuis le 1er septembre 2025, le réseau RED, mis en place par REDON Agglomération, propose une nouvelle offre de transport plus simple et mieux adaptée aux besoins des habitants.
Bonne nouvelle : la commune de Rieux fait partie de ce dispositif !

Des lignes régulières pour faciliter vos déplacements

Rieux est désormais desservie par le réseau urbain RED, qui compte trois lignes (A, B et C).
Ces bus circulent du lundi au samedi et permettent de rejoindre facilement :

- Redon et son centre-ville,
- Saint-Nicolas-de-Redon, Allaire, Sainte-Marie, ou encore Saint-Perreux.

Les arrêts situés sur le **secteur d'Aucfer** facilitent l'accès direct vers Redon, sans nécessité de voiture.

Des liaisons régionales avec BreizhGo

Le réseau régional BreizhGo complète cette offre avec la **nouvelle ligne 610 (Redon ↔ Pénestin)**, qui passe par Rieux. **3 arrêts** sont disponibles: Aucfer, Le Val et la mairie.
Elle permet de rejoindre Redon, Théhillac, Férel et le littoral morbihannais.
Depuis Redon, le réseau BreizhGo (lignes interurbaines et lignes ferroviaires) desservent Rennes, Vannes ou Nantes, pour vos trajets longue distance.



Tarifs simples et accessibles

Le réseau RED propose
une tarification claire et avantageuse :
Ticket 1h: 1,50 € / Ticket journée : 3 €
Carnet de 10 tickets : 12 €
Abonnement mensuel : 25 €
Abonnement annuel : 250 €
Des tarifs réduits et la gratuité sont proposés pour certaines catégories d'usagers.

REDON Agglomération s'associe à la Région Bretagne pour permettre aux habitants de Rieux de payer les tarifs RED via le principe de l'intégration tarifaire. Ainsi les titres de transports RED seront valables à bord de la 610 pour les trajets internes au territoire (Rieux<>Redon).

Retrouvez tous les tarifs sur la page dédiée sur le site internet: www.red.bzh/tarifs/

Les titres sont valables sur l'ensemble du réseau urbain et le transport sur réservation.

Un service de transport sur réservation à la demande

Vous avez besoin de vous déplacer en dehors des horaires ou des lignes principales ?
Le Transport sur Réservation (TSR) de RED est là pour vous !
Ce service fonctionne du **lundi au samedi, de 6h30 à 19h30, sur les 31 communes de l'agglomération.**
Il suffit de réserver à minima la veille pour le lendemain avant 17h, par téléphone ou directement sur le site www.red.bzh
Ce service s'adresse à tous, dans la limite d'un aller-retour par jour. Ce service dessert des arrêts fixes dans chaque commune et propose, pour les titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI), un transport porte-à-porte.

Consultez les horaires, plans et prochains départs en temps réel sur :
www.red.bzh/lignes-bus

Contacts : 02 99 70 34 34 - contact@red.bzh

RED.bzh: Découvrez le site internet !
Lignes de bus, transport sur réservation, horaires, cartes, foire aux questions...
Pour tout savoir sur les nouvelles offres du réseau de transports RED : www.red.bzh ou en scannant ce QR code:

Ouverture d'un cabinet de pédicurie-podologie à Rieux

À compter du 1er décembre, Madame **Ina DESRUELLES, pédicure-podologue diplômée d'État**, ouvre son **cabinet au 2 bis, place de l'Église (ancien presbytère) à Rieux.**
Spécialiste de la santé du pied, elle propose :

- des **soins de pédicurie** (ongles, peau, affections du pied);
- la **confection de semelles orthopédiques adaptées aux troubles statiques et posturaux;**
- ainsi qu'un **suivi spécifique pour les patients diabétiques**, pour lesquels elle est conventionnée.

Les rendez-vous peuvent être pris directement:
sur Doctolib ou par téléphone au 06 71 43 92 91.
Le cabinet sera ouvert dans un premier temps **les lundis et mardis de 8h30 à 18h, avec une pause méridienne.**
L'accès aux soins se fait **sans ordonnance.**
Madame Desruelles rejoindra par la suite la **future maison médicale de Rieux, dont l'ouverture est prévue en 2026.**



CLIC REDON Agglomération: un accompagnement pour l'autonomie

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de REDON Agglomération
est un guichet unique d'information destiné :

- aux personnes de plus de 60 ans;
- aux personnes en situation de handicap;
- ainsi qu'à leurs proches aidants.

Son objectif : informer, conseiller et orienter chacun vers des solutions personnalisées pour favoriser le maintien à domicile et l'autonomie au quotidien.



Les aides techniques

Les aides techniques sont des équipements, objets ou logiciels qui facilitent la vie de tous les jours. Elles sont amovibles ou transportables et permettent de réaliser certains gestes plus facilement. Exemples :

- Difficulté à entrer dans la baignoire → installation d'un siège de bain pivotant ou d'une poignée amovible.
- Monter les escaliers devient difficile → pose de bandeaux lumineux sur chaque marche.

Pour bénéficier d'un conseil personnalisé, il est recommandé de contacter un ergothérapeute (professionnel de santé) qui évalue les besoins et aide à choisir et utiliser le matériel adapté. Dans certains cas, cet accompagnement peut être gratuit.

Les financements possibles

Selon la situation, les aides techniques peuvent être financées totalement ou partiellement par :

- l'Assurance Maladie (liste des produits et prestations);
- la Prestation de Compensation du Handicap (PCH);
- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA);
- les caisses de retraite.

L'aménagement du logement

L'aménagement du logement consiste à adapter le cadre de vie pour plus de sécurité et d'autonomie. Contrairement aux aides techniques, ces travaux impliquent une modification du bâti. Exemples :

- Remplacer une baignoire par une douche à l'italienne;
- Installer un monte-escalier pour accéder à l'étage.

Où s'adresser ?
Équipes spécialisées (EqLAAT)
02 97 21 20 20
equipeetmoi56@vyv3.fr
www.equipeetmoi.org
Ergothérapeutes libéraux
Cabinet d'ergothérapie du Pays de Redon
25 avenue Joseph Ricordel
35600 Redon
06 76 36 99 01

À qui s'adresser ?
Maison de l'Habitat de Redon Agglomération
66, rue des Douves
35600 Redon
02 99 72 16 06
dev.urbain@redon-agglomeration.bzh



Mutuelles communales

Depuis 2021, la commune de Rieux a signé une **convention avec deux mutuelles : Groupama et MBA Mutuelle.**

Ces mutuelles proposent aux habitants des **offres de complémentaire santé adaptées** à chaque situation. Les Rieuxois souhaitant comparer les tarifs ou obtenir plus d'informations peuvent **contacter directement les mutuelles.**

Les produits et services de la Poste en Agence Postale Communale

L'Agence est habilitée à réaliser l'essentiel des services La Poste.

Le retrait et le dépôt de colis et courrier (lettres avec et sans suivi, lettres recommandées) qu'ils soient préaffranchis ou à affranchir sur place.

L'affranchissement de lettres et colis.

La vente de produits et de services :

- **produits du quotidien** : carnets de timbres, enveloppes pré-timbrées, emballages colis (cf. Prêt-à-Envoyer Colissimo et Prêt-à-Expédier® Chronopost), service de réexpédition du courrier
- **téléphonie** : une offre qui répond à un besoin essentiel contre l'inclusion numérique notamment en ruralité
- **services** : « Veillez Sur Mes Parents/Ardoiz » pour vivre en toute sécurité à domicile et faciliter l'apprentissage du digital auprès des Seniors
- **produits de partenaires de La Poste** : Monnaie de Paris, UNICEF

Les services financiers de dépannage :

- retrait d'espèces sur compte courant ou épargne La Banque Postale dans la limite de 500 € par compte période de 7 jours glissants (titulaire ou co-titulaire, personne physique capable majeur)
- versement d'espèces sur compte courant ou épargne La Banque Postale du titulaire dans la limite de 500 € par compte par période de 7 jours glissants.

Heures creuses 2025 : ce qui change et comment en profiter

À **partir du 1er novembre 2025**, les horaires des heures creuses évoluent pour mieux correspondre à la production d'électricité renouvelable et équilibrer le réseau. Cette réforme concerne environ 11 millions de foyers et sera **mise en place progressivement jusqu'en 2027.**

Que sont les heures pleines et creuses ?

Le dispositif heures pleines / heures creuses (HP/HC), créé dans les années 1960, permet de bénéficier d'un tarif réduit à certains moments de la journée, pour répartir la consommation d'électricité et réaliser des économies.

La journée est divisée en **deux périodes :**

- 16 heures à tarif plein
- 8 heures à tarif creux, réparties sur un ou deux créneaux selon le gestionnaire de réseau.

À noter : les heures creuses varient d'un foyer à l'autre, même dans une même rue, et ne sont pas décidées par commune ou région.



Les nouveaux horaires 2025

Avec la réforme TURPE 7, les heures creuses seront réparties comme suit :

- La **nuit : entre 23h et 7h**, avec au moins 5 heures consécutives
- La **journée : entre 11h et 17h**, pour une durée maximum de 3 heures
- Les horaires peuvent différer selon l'hiver ou l'été, pour mieux coller aux besoins et à la production d'électricité renouvelable, notamment solaire.

Pour rappel, avant cette réforme, les heures creuses se situaient principalement la nuit (20h-8h) et partiellement en journée (12h-17h).

Comment profiter des heures creuses ?

Pour tirer pleinement parti de ces périodes à tarif réduit :

- **Reprogrammer** les appareils énergivores : chauffe-eau, lave-linge, sèche-linge, véhicule électrique…
- Utiliser des **programmateurs ou prises connectées** pour automatiser les cycles en heures creuses.

Cette organisation permet de **réduire votre facture d'électricité** tout en soutenant la transition énergétique.

Comment savoir si vous êtes concerné ?

Pour vérifier si vous dépendez du tarif HP/HC :

- Consultez votre facture : elle indique l'option tarifaire et les plages d'heures creuses.
- Regardez votre compteur : un compteur à deux lignes (HP et HC) signifie que vous bénéficiez du tarif double.
- Utilisez l'outil en ligne ENEDIS pour connaître précisément vos heures creuses.

Cette évolution des heures creuses est un bon moyen de réaliser des économies et d'adapter votre consommation d'électricité aux nouvelles réalités énergétiques du pays.

Assainissement individuel - Aide financière pour la remise en conformité des installations

Avis aux propriétaires occupants (résidence principale) dont l'installation d'assainissement individuel a été contrôlée "non conforme": des **travaux de remise aux normes sont nécessaires**, dans la mesure où l'installation présente un risque sanitaire et environnemental. REDON Agglomération a mis en place un programme d'**aide financière qui permet aux habitants du territoire disposant de "revenus très modestes" de bénéficier d'une aide financière s'élevant à 20 % du montant des travaux**. Retrouvez dans cette page les conditions, modalités de la demande et coordonnées de contact.



MISE EN CONFORMITÉ DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a conclu lors du dernier contrôle à une absence d'installation ou une installation non conforme avec un risque sanitaire et/ou environnemental.

La mise en conformité a pour objectif de protéger la santé des individus et de préserver la qualité des milieux naturels.



CRITÈRES PRINCIPAUX POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE DE REDON AGGLOMÉRATION

REDON Agglomération propose une aide financière pour les travaux de remise aux normes.

Il est nécessaire d'adresser votre demande au SPANC avant le début des travaux.
En cas de réalisation de travaux avant dépôt de dossier, la demande ne sera pas prise en compte.

Les critères à respecter :

- Le constat obligatoire par le SPANC ou le délégataire SAUR de **l'absence d'installation** ou la présence d'une installation jugée **non conforme**, engendrant un risque sanitaire *(lors du dernier contrôle de bon fonctionnement ou diagnostic, datant de moins de 3 ans)*.
- Les conditions de revenus *(selon le plafond de l'ANAH* ci-dessous)*.

MÉNAGE AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES (€)
Barème 2025 - ANAH

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE
1	17 173€
2	25 115€
3	30 206€
4	35 285€
5	40 388€
Par personne supplémentaire	+5 094€

**Agence Nationale de l'Habitat*

Pour vérifier votre éligibilité, savoir quelles pièces obligatoires sont à fournir et vous informer des démarches à réaliser, contacter :

REDON Agglomération
Service Eau et Assainissement
02 99 70 34 34 *(choix 2)*
eau.assainissement@redon-agglomeration.bzh



MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUÉE POUR UNE RÉHABILITATION



soit un plafond d'aide de 2 000€ sur la base d'un montant total de travaux plafonné à 10 000 euros HT.
Aide de REDON Agglomération.



soit un plafond d'aide de 7 000€ sur la base d'un plafond de travaux éligibles de 20 000€ HT.
Aide complémentaire de l'ANAH.

Cette aide peut être accordée, sous certaines conditions et selon la localisation du bien.

Cette subvention ne pourra être supérieure à la subvention attribuée par REDON Agglomération.

D'AUTRES AIDES EXISTENT !

L'Etat propose l'Eco Prêt à Taux Zéro *(PTZ)* spécifique à l'assainissement non collectif. La condition principale est la mise en place d'une installation ne consommant pas d'énergie *(sans électricité)*.
La demande est à réaliser directement auprès de votre établissement bancaire.

Elle est cumulable à l'aide financière proposée par REDON Agglomération et par l'ANAH.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
REDON Agglomération
02 99 70 34 34 - sélectionner Choix 2
eau.assainissement@redon-agglomeration.bzh
3 rue Charles Sillard 35600 REDON

Plus d'informations sur l'assainissement individuel - SPANC
sur le site internet de REDON agglomération:
https://www.redon-agglomeration.bzh/assainissement-individuel
ou en scannant ce QR code:

Raccordement télécom : ce qui change pour les nouvelles constructions et rénovations

Dans le cadre de la fermeture progressive du réseau cuivre d'Orange, prévue d'ici 2030, les démarches pour raccorder une construction neuve (maison individuelle, immeuble, locaux d'entreprise…) au réseau télécom évoluent.
Les projets de rénovation impliquant un changement de mode de raccordement (par exemple, le passage d'une installation aérienne à une installation souterraine) sont également concernés.
Pensez à la **viabilisation télécom** dès votre projet !
Au même titre que l'eau ou l'électricité, la viabilisation télécom — aussi appelée travaux d'adduction — est une étape essentielle.
Ces travaux, souvent réalisés en souterrain, permettent d'acheminer le câble de fibre optique entre le réseau public et votre logement. Ils sont encadrés par l'article L.332-15 du Code de l'urbanisme. Les travaux sont à la charge du propriétaire ou du promoteur sur le domaine privé et au droit du terrain.
La partie située sur le domaine public est, elle, prise en charge par THD Bretagne, opérateur d'infrastructure du réseau de fibre optique en Bretagne.

Qui contacter ?
Pour réaliser ces travaux, il faut faire appel à un bureau d'études télécom, qui vous accompagnera dans toutes les étapes :

- relation avec THD Bretagne pour définir le point d'accès au réseau,
- proposition d'entreprises pour les travaux de génie civil,
- démarches administratives et autorisations,
- suivi et validation des travaux,
- diffusion de l'adresse de votre construction auprès des opérateurs.

Une liste de bureaux d'études est disponible sur : thd.bzh/constructions

Vous construisez dans un lotissement ?
Les travaux de génie civil sont en général déjà réalisés par l'aménageur.
Vérifiez votre éligibilité à la fibre sur : thd.bzh/carto

Chubri chez les « Jâ de Rieû »: le gallo à l'honneur à Rieux

Dans le cadre du **festival Mil Goul**, organisé en septembre et octobre, le **centre linguistique Chubri** et la **médiathèque "Du Récit à Rieux"** ont proposé deux temps forts pour mettre en valeur la **langue gallo** et le travail actuellement mené sur la commune.

Qui est Chubri ?
Depuis 2007, l'association Chubri œuvre à la **réhabilitation, la sauvegarde et la transmission du gallo.**
Elle propose des outils et services linguistiques à destination de toutes celles et ceux qui souhaitent se réapproprier cette langue romane, parlée autrefois dans tout l'est de la Bretagne — du sud de Nantes au pays de Saint-Brieuc — jusqu'aux années 1950.
Longtemps stigmatisé, le gallo est aujourd'hui reconnu par l'UNESCO comme une langue « sérieusement en danger ».
Cependant, depuis plusieurs décennies, de nombreuses initiatives se multiplient pour favoriser sa transmission et sa valorisation.

Les actions de Chubri
Concrètement, Chubri constitue un **fonds sonore à partir d'enquêtes orales réalisées auprès de locuteurs sur l'ensemble du territoire gallo** (Est des Côtes-d'Armor, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique).
L'association **collecte également des documents écrits, publiés ou manuscrits, produits par celles et ceux qui ont fait vivre la langue au quotidien.**
À partir de ces archives, Chubri alimente **deux dictionnaires en ligne :**

- ChuMétiv, consacré au vocabulaire,
- ChubEndret, dédié aux noms de lieux.

Le centre linguistique étudie également la grammaire, la prononciation et l'évolution du gallo, et réalise des **traductions** pour accompagner les collectivités ou associations souhaitant communiquer dans cette langue.

Chubri à Rieux
À Rieux, Chubri est représenté par **Jessica HAUMONT, chargée d'inventaire linguistique.**
Elle a mené des enquêtes orales auprès de sept habitants sur le thème des noms de lieux en gallo.
Une première restitution de ce travail a eu lieu lors d'une **conférence intitulée "S'é ti a Rieû q tu dmërr ?"**, qui a réuni une vingtaine de personnes.
Ce travail se poursuivra par d'autres enquêtes, en vue d'une intégration des résultats dans le dictionnaire en ligne ChubEndret (www.chubri-galo.bzh).
Dans le contexte de la **loi MOLAC (2020)** et des politiques publiques encourageant la promotion des langues régionales, la commune pourrait envisager de valoriser ces noms de lieux dans l'espace public.
Les curieux peuvent dès à présent écouter la **chronique radiophonique « Chmi·nri den l'Pé·i d·Rdon : Mari Baloç a Rieû », diffusée sur Plum FM, consacrée aux lieudits de Rieux.**



Vous parlez gallo ou possédez des documents anciens ?
Chubri serait heureux de recueillir vos témoignages ! Contact : jessica.haumont@chubri.org

Rieux, ville d'arrivée de la balade de la Madone des Motards : toute la France était là !

Le **vendredi 15 août**, la commune de **Rieux** a eu l'honneur d'accueillir, pour la première fois, l'arrivée de la grande balade des motards, organisée dans le cadre de la **Madone des Motards.**
Un événement exceptionnel qui a rassemblé **plusieurs milliers de participants** venus de toute la France — et même de Pologne !

Une ambiance festive et conviviale
Sous un soleil éclatant, les motards ont parcouru environ **65 kilomètres** avant de rejoindre Rieux, où les attendait un accueil chaleureux et festif.
Le **groupe Light'Up** a animé l'après-midi avec près de quatre heures de musique, tandis que commerçants et associations locales se sont mobilisés pour désaltérer et accueillir les participants, éprouvés par la chaleur.
Les Rieuxois présents ont pu assister au défilé dans une ambiance joyeuse et spectaculaire, rarement vue dans le bourg : un **vrai moment de partage et de convivialité !**



Une organisation exemplaire
Sur le plan logistique, la balade a une nouvelle fois démontré le professionnalisme et le savoir-faire de ses organisateurs. Le cortège, circulant sur route ouverte, devait respecter le code de la route et parfois laisser le passage à d'autres véhicules. Grâce à un dispositif de sécurité parfaitement rôdé, chaque groupe de quelques centaines de motos était encadré par des motards de l'organisation, assurant le bon déroulement de la balade.

Une belle vitrine pour Rieux
Cette journée a permis de mettre en valeur la commune, son esprit d'accueil et sa capacité à organiser des événements d'envergure. Les Rieuxois peuvent être fiers d'avoir participé à cette belle aventure humaine et solidaire, placée sous le signe du partage, du respect et de la passion de la moto.

Soirée de Noël à Rieux – Vendredi 19 décembre 2025

Pour marquer le début des vacances scolaires, la commune de Rieux proposera une **grande soirée de Noël** le **vendredi 19 décembre 2025.**
Dès la sortie des écoles, les enfants et leurs familles seront invités à partager un goûter festif à la salle d'activités du centre social, dans une ambiance musicale et conviviale.
Le Père Noël fera ensuite son apparition pour le plus grand plaisir des petits — l'occasion idéale de prendre quelques photos souvenirs !

La soirée se poursuivra sur la **place de l'Église,** avec un **spectacle pyrotechnique de la troupe "Les Forgeciels"**, avant de lever les yeux vers le ciel pour admirer un **feu d'artifice** tiré autour du centre social — celui initialement prévu en juillet et reporté en raison de la sécheresse.

Enfin, la **chorale Florilège de Redon** clôturera cette belle soirée par un **concert de chants de Noël à 20h00 dans l'église.**





Un **travail d'organisation collectif** est actuellement mené avec les **parents d'élèves des deux écoles**, afin de faire de cette soirée un **moment chaleureux et festif pour tous les Rieuxois.**

École publique: L'Escargot Bleu

126 élèves sont inscrits à l'école, répartis en 6 classes : 2 classes en maternelle et 4 classes en primaire.



Les projets pédagogiques en lien avec le Projet d'école

Le sport à l'école

L'école agrée Génération 2024 s'est engagée à poursuivre les **activités sportives régulières** pour les élèves.
Dans ce cadre, chaque mardi après-midi, les élèves du CP au CM2 bénéficient des **interventions d'Alan MAUBERT, animateur sportif (agréé par l'Éducation Nationale) mis à disposition par la municipalité** que nous remercions. Les élèves des classes élémentaires ont ainsi commencé un cycle course. Ils y travaillent l'endurance, la course de vitesse... Ils se montrent ravis et motivés lors de ces séances de sport.



Les Mini-Marronnaises : un bel élan sportif et solidaire !

Vendredi 3 octobre, les élèves ont participé avec enthousiasme aux Mini-Marronnaises, une course d'endurance désormais bien ancrée dans la vie de l'école.
Chacun avait choisi son défi : 1600 mètres ou 2640 mètres, selon son niveau et son envie.
Préparés depuis plusieurs semaines, nos jeunes coureurs ont su mettre à profit leurs entraînements pour donner le meilleur d'eux-mêmes le jour J. Ces séances ont été l'occasion non seulement de **relever des défis sportifs, mais aussi d'aborder les mathématiques autrement — en calculant des périmètres ou les distances parcourues**.
Bravo à tous les participants pour leur motivation et leur esprit d'équipe !

De nouvelles journées de coopération sont programmées tout au long de l'année. Les élèves, de la Petite Section au CM2, seront amenés à travailler ensemble autour de différents thèmes.
En octobre, à l'occasion de la **Semaine du goût,** le premier thème retenu était le « vert » : les enfants ont ainsi concocté de savoureuses recettes à base d'aliments verts, mêlant découverte, créativité et plaisir gustatif !

École publique: L'Escargot Bleu

Le thème pour l'année scolaire est «Explorons la nature»

Des projets, activités et sorties seront menés autour de la **forêt, des paysages, de l'environnement, du jardinage et des petites bêtes**. Les élèves observeront la nature au fil des saisons afin de comprendre le cycle de vie de la faune et de la flore.





Projet musique

Pour cette nouvelle année, le projet est de travailler autour d'un **conte musical « Myla et l'arbre bateau ».** Les enfants du CP au CM2 vont mener ce travail en collaboration avec **Marie MANSION, dumiste au Conservatoire de Musique de Redon**. Ils vont ainsi apprendre les chants du conte mais aussi créer des ambiances sonores (percussions, bruitages…) Bien évidemment, ils se produiront devant les familles sur la **scène du Grénith au mois de mai.**

Les petits champions de la lecture

Les élèves des classes de **CM1 et CM2 vont participer au concours** des Petits Champions de la lecture, patronné par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture. Les enfants sont invités à lire en public un court texte de leur choix pendant 3 minutes maximum, extrait d'une œuvre de fiction. Le jeu est organisé en quatre étapes : le meilleur lecteur d'un groupe ou d'une classe participe à une seconde étape à l'échelle départementale, puis à une finale régionale sur Internet et, pour 14 chanceux, une grande finale nationale en juin sur la scène d'un grand théâtre parisien. La participation à ce concours va permettre aux enfants de travailler la lecture à voix haute, l'expressivité, de partager des lectures…

L'école est engagée depuis 3 ans dans le programme Phare de lutte contre le harcèlement scolaire pour lequel les enseignants ont été formées.

Inscriptions à L'école L'escargot bleu

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe pédagogique, nous sommes à votre disposition pour vous présenter l'organisation de l'école et les Projets pédagogiques de l'école L'escargot bleu.
Nous accueillons les enfants tout au long de l'année, dès 2 ans, de la maternelle au CM2.
Vous pouvez contacter la directrice **Patricia PERTIN**
Tel : 02 99 91 93 14 Adresse mail : ec.0560740a@ac-rennes.fr

L'amicale laïque

Qu'est- ce que l'Amicale Laïque ?

L'amicale est l'association des parents d'élèves de l'école L'escargot bleu, elle a pour but d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour apporter une aide financière à l'école aux projets pédagogiques.
Participation aux sorties pédagogiques et voyages scolaires (cinéma, au théâtre...)
Achat de matériel (récemment achat d'une table de ping-pong pour la cour des primaires)
Spectacle de Noël, Fête de l'école...

Qu'organise l'Amicale Laïque ?

"Nous organisons diverses manifestations afin de récolter des fonds : loto, brocante, marché de Noël et différentes ventes : sapins, chocolats… Chacun peut à son rythme donner de son temps, en fonction de ses possibilités. »

Contact: amicaleescargotbleu@hotmail.com

École privée: Sainte-Anne

L'école Sainte-Anne au fil des jours…

Avant de présenter ce début d'année scolaire, nous voudrions revenir sur la fin de l'année scolaire 2024-2025.

Le **mois de Juin** a été marqué par de nombreux temps forts : un **récital,** par 3 classes, des chants appris avec Marie du Conservatoire de Redon, une **journée sportive avec les 6èmes du collège** pour les CM du réseau, la **sortie scolaire à Nivillac** pour les PS2/MS, une **rencontre pastorale à l'église de Rieux** pour toutes les écoles du réseau dans le cadre de la Troménie et la **fête de l'école** sur la cour par un chaud dimanche.

Cette fin d'année a également été l'occasion de dire un immense **merci et un au revoir à Anne-Claire, aide maternelle depuis 10 ans** et dont nous avons dû nous séparer à grand regret. Merci à elle pour son professionnalisme, son dynamisme et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.









École privée: Sainte-Anne

Après la pause estivale, l'heure de la rentrée a sonné.
Le 1er Septembre, parents et enfants se sont retrouvés sur la cour des primaires pour le traditionnel mot d'accueil avant que les élèves ne rejoignent leur classe. Pour cette rentrée l'effectif est de **81 élèves répartis en 4 classes.**
Au niveau de l'encadrement, nous accueillons 2 nouvelles personnes : Véronique BIHAN aide-maternelle présente le matin et Nadine LE LAY, enseignante sur le poste d'adaptation. Bienvenue à elles.



Durant cette nouvelle année, la consolidation des savoirs fondamentaux (lire, écrire et compter) se poursuivra avec la mise en place des nouveaux programmes en français et en mathématiques pour les 3 cycles.
L'attention au **Vivre Ensemble** sera également au cœur des préoccupations de l'équipe éducative.
Le fil conducteur de cette année sera **« les émotions ».** Il se déclinera de plusieurs manières et entre autre en musique avec les **interventions de Marie du Conservatoire de Redon.**
Des temps forts sont d'ores et déjà prévus : activités nautiques pour les CM1 et les CM2 ; cycle piscine pour les CP, CE1 et CE2 et classe de neige en Janvier pour les CM.

81 élèves répartis en 4 classes
(20 élèves en moyenne par classe).
Garderie, restaurant et transports scolaires.
Une équipe dynamique et investie, des enseignements inter-classes, des rencontres régulières avec les familles, des rencontres inter-écoles.
Une école ouverte à tous, à son environnement proche et au monde.
Un accueil des élèves dès 2 ans (journée ou 1/2 journée).

Scolarité : 21 €/mois (1/2 tarif à partir du 3ème enfant scolarisé dans l'établissement).
Cette participation des familles sert au financement des travaux réalisés par l'OGEC, l'utilisation de l'argent public n'étant pas autorisée par la loi pour cela. La participation financière de la mairie ne peut être utilisée que pour financer les dépenses de fonctionnement de l'école (eau, électricité, salaires du personnel non-enseignant, renouvellement du mobilier…)



N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

N'hésitez pas à consulter le site internet: https://steannerieux.toutemonecole.fr/
ou la page Facebook : https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/ pour rester informés.
Inscriptions à l'école Sainte-Anne :
Pascal ANDRIEUX, chef d'établissement, est à votre écoute pour découvrir l'école et ses projets. Il est présent à l'école le mardi toute la journée et le vendredi matin. Vous pouvez le joindre :
- par mail ste-anne-rieux@wanadoo.fr
- par téléphone 02 99 91 92 06 / 06 75 83 88 43

Renouvellement du nouveau Conseil Municipal des Enfants : une nouvelle génération d'élus en herbe !

La vie citoyenne de notre commune s'enrichit avec l'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) pour l'année 2025-2026. C'est une véritable école de la démocratie, elle permet aux enfants de s'impliquer activement dans la vie de la commune, de comprendre le rôle des institutions et de proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie.

Après plusieurs semaines de campagne et d'élections dans les écoles élémentaires, les nouveaux conseillers ont été élus et seront officiellement installés lors d'une cérémonie en mairie, en présence de Monsieur le Maire, des élus du Conseil Municipal et des familles.

Âgés de 9 à 11 ans, les nouveaux élus auront pour mission de **porter la voix des enfants de la commune** et de **travailler sur différents thèmes** : **environnement, solidarité, sport, culturel...**

Encadrés par l'élue chargée de l'Enfance, Alexandra MICHEL et de Coralie BOURDIN l'animatrice de **RECREOZ,** ils se réuniront une fois par mois en commissions pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets tout au long de l'année.

L'ancien conseil, dont le mandat s'achève, a pu dresser un **bilan très positif : City Parc, rando déchet au château et une grande fête des enfants au Grénith**... Autant d'initiatives qui ont laissé leur empreinte sur la commune.

Félicitations aux nouveaux conseillers pour leur élection !
Nous leur souhaitons une belle aventure citoyenne, riche en découvertes et en réalisations.



Les membres du nouveau Conseil Municipal des Enfants:

1er rang de gauche à droite:
Ethann MACÉ, Titouan BURBAN

2ème rang de gauche à droite:
Maël BOISTUAUD, Hugo AVRIL, Néo ROUSSEL-POIDEVIN, Tess FRÉHEL-LABBÉ, Léa LECLAIRE, Lily-Rose PEIGNET, Éva JOUAN, Timothé GUILLOIS

Viens découvrir l'Espace Jeunes !

À deux pas des vestiges du château de Rieux, l'Espace Jeunes t'ouvre ses portes dans une ambiance conviviale et originale. C'est le lieu idéal pour **se retrouver, s'amuser et partager de bons moments entre amis.**
Au programme : des sorties pour tous les goûts — paintball, accrobranche, patinoire, parc aquatique, karting... ou encore ateliers culinaires pour préparer de délicieux petits plats !
Envie de bouger ? Participe à des tournois sportifs ou à des activités artistiques et culturelles inspirées d'artistes comme Keith Haring, ou découvre de nouveaux horizons lors de visites au musée.
Et si tu préfères te détendre, viens simplement chiller à l'Espace Jeunes : une partie de FIFA, un jeu de société, un moment pour discuter et rigoler — tout est réuni pour passer un bon moment.
Le seul ingrédient qui manque ? Toi ! Alors, à toi de jouer !





La Passerelle : pour les futurs ados

Pas encore prêt(e) à plonger dans l'aventure de l'Espace Jeunes ? La Passerelle, **ouverte le mercredi après-midi,** est faite pour toi ! Ce dispositif accompagne en douceur la **transition entre l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes,** avec des activités variées et des temps d'autonomie qui ravissent les futurs ados.

Plus d'infos auprès d'Alan, animateur jeunesse 07 50 18 60 66 / espace-jeunes@mairiederieux.fr

Collecte solidaire – Donnez une seconde vie à vos stylos !

Le service Enfance de Rieux organise une **collecte solidaire.**
Ne jetez plus vos **feutres, stylos, marqueurs ou surligneurs usagés** !
Chaque instrument collecté sera ensuite confié à **BIC et Groupama Loire Bretagne,** qui reverseront une contribution à la **Fondation Groupama.** Les fonds récoltés soutiendront la **lutte contre les maladies rares.**
Où déposer ? À la Récréoz' – Service Enfance de Rieux



La Médiathèque « Du récit à Rieux » : un lieu pour tous, toute l'année !

Envie de lire, de découvrir, de partager un moment en famille ou entre amis ? La médiathèque de Rieux vous accueille toute l'année avec un large choix de livres, DVD, magazines, et bien plus encore ! C'est aussi un lieu vivant, où se déroulent régulièrement des ateliers, rencontres, expositions ou animations, parfois même hors les murs : dans la salle d'activités du centre social, au domicile partagé, à la salle du Grénith ou en plein air.

Informations pratiques

- **Accès libre et gratuit** pour consulter les documents et profiter des espaces.
- Pour emprunter, il faut s'inscrire (inscription valable dans tout le réseau Redon Agglomération).
- Tarifs : 14€ par an à partir de 18 ans. **GRATUIT pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, etc. (sur justificatif).**
- Les **prêts sont illimités** dans toutes les médiathèques du réseau et **cumulables** d'une médiathèque à l'autre.



Guide du lecteur en scannant le QR code:

Réseau des médiathèques : réservez, empruntez, déposez où vous voulez grâce à la navette intercommunale

Plus de choix, plus près, plus facile : c'est le pari que font les 27 médiathèques du réseau de Redon Agglomération avec ce nouveau service permettant d'acheminer livres, CD et DVD (plus de 200 000 documents) entre les différentes médiathèques. Vous pouvez désormais :

- réserver des documents de n'importe quelle médiathèque du réseau;
- les faire livrer dans celle de votre choix;
- rendre vos emprunts dans n'importe quel lieu du réseau.



L'offre numérique à la médiathèque

Permanences numériques

Avec **Sarah VALQUE PIRIOU, conseillère numérique** : accompagnement individuel pour vos démarches administratives en ligne.et/ou interrogations autour du numérique.

Les dates à venir:
vendredis matins 7, 14 et 21 nov;
5 , 12 et 19 déc à Rieux
+ autres rdv dans d'autres communes.
Gratuit, sur rendez-vous auprès de sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr - 07 62 40 71 44

Ateliers multimédias

Avec **Charlène POTIER, salariée de la médiathèque et Jeanine et Yvon, bénévoles**, tous les 15 jours le **vendredi matin**. Ordinateur, smartphone, tablette... c'est pour tous niveaux !
Tarifs : 1€ (abonnés), 3€ (non-abonnés).
Inscriptions : 02 99 91 97 03 – mediatheque@mairiederieux.fr



Animations à venir

16ème édition les Minuscules Novembre 2025

POUR LES TOUT-PETITS & LEUR FAMILLE

Festival Les Minuscules à Rieux

Les médiathèques du réseau Redon Agglomération invitent **les tout-petits et leurs parents** à partager des moments de découverte et de tendresse. A la médiathèque de Rieux:

Samedi 8 novembre à 10h

Atelier ludique et sensoriel. Pour les enfants de 1 à 3 ans. **Jeux, découvertes et expériences sensorielles dans une ambiance bienveillante.**

Samedi 29 novembre à 10h

Atelier "Bienvenue au pays des bébés massés".

Pour les bébés de 0 à 10 mois. **Un moment de douceur pour renforcer le lien parent-enfant.**

*2 ateliers gratuits sur inscription animés par proposition de l'**association Naître, Accompagner, Grandir, représentée par Marie-Pierre CRUGUEL.***

du 7 au 29 novembre

Exposition photo : "Le massage parents-bébés, tisseur de liens". Entrée libre aux heures d'ouverture.



Atelier Tawashi - Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Samedi 22 novembre à 10h30

1 € / 3 € abonné.e.s ou non au réseau des médiathèques. Sur inscription.

Venez fabriquer vos éponges tawashi et découvrir des alternatives pour diminuer vos déchets dans votre cuisine.

Par Amélie BRAULT (Terre Agir pour la planète), animatrice d'ateliers écoresponsables.

Ateliers réguliers:
échecs avec Gilles, crochet avec Sylvie...

Mois du Doc – Projection du film Inclassables

Mardi 18 novembre à 20h - Salle Le Grénith

4 € / 2 € pour les moins de 12 ans.

Un documentaire de **Sebastiano D'AYALA VALVA** qui donne la **parole aux sportifs porteurs de trisomie 21, grands oubliés des Jeux paralympiques.** Une immersion dans leur quotidien, entre joie, persévérance et émotions.

Suivie d'une rencontre avec **Laurent SEGAL, producteur du film et de Cléo RENOU accompagnée de ses parents Alexandra et Yann**



Spectacle "Le Noël imaginaire de Léa

Mercredi 3 décembre à 15h30 - Salle Le Grénith

Gratuit sur inscription. Jauge limitée.

En partenariat avec l'ALSH Recreoz.

Léa, une enfant rêveuse, s'interroge sur un monde d'adultes trop connectés. Par une nuit de Noël, elle part au Pays des Lutins pour découvrir pourquoi la magie de Noël s'affaiblit. Un spectacle poétique et féerique, qui invite petits et grands à retrouver leur âme d'enfant.

Par le Studio Cavero Delattre.



En décembre également: atelier origami, exposition et atelier scrapbooking, borne d'arcade...

Contact: 02.99.91.97.03 - mediatheque@mairiederieux.fr

Suivez l'actualité sur Facebook : Médiathèque « Du récit à Rieux »

Site web du réseau des médiathèques : mediatheques.redon-agglomeration.bzh

Site de la commune : www.rieux-morbihan.fr
Rubrique Culture et Loisirs

Horaires d'ouverture

Période scolaire :	Vacances scolaires:
Mardi : 16h30 - 18h	Mardi: 14h - 18h
Mercredi: 10h - 12h30 / 14h - 18h	Mercredi: 10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h	Vendredi: 10h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h30	Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h30
Fermée le lundi et le jeudi	Fermée le lundi

Art'Danse : des paillettes et du rythme à Rieux !

Pour sa **2e année** à Rieux, l'**association Art'Danse** propose des **cours de danse orientale pour enfants et adultes**, dans une ambiance conviviale et bienveillante.
Les cours ont lieu **chaque mardi** à la **salle d'activité** (près de la mairie) :

- **18h - 19h : enfants (6-12 ans)**
- **19h15 - 20h45 : adultes tous niveaux (à partir de 14 ans)**

Il est encore possible de rejoindre le groupe **jusqu'à la mi-novembre**.
Que vous soyez débutante ou déjà passionnée, vous êtes les bienvenues !
En plus des cours hebdomadaires, l'association proposera cette année **plusieurs stages ponctuels** pour explorer différents styles de danse et partager des moments festifs.
Un **projet de gala en juin** est également à l'étude. Pour la réussite de cet événement, nous aurons besoin de quelques **bénévoles**. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous !
Renseignements et inscriptions : artdanseassociation@gmail.com





Basket BZH Rieux – Saint-Dolay

Match de gala pour lancer la saison

C'est par un match de gala du championnat de **France National 3 féminine** que le BCBZH a lancé sa saison. Samedi 13 septembre, après une journée de rencontres amicales pour les jeunes, le club accueillait **Saint-Rogatien Nantes et Vertou**, tous deux pensionnaires du championnat de France NF3.
C'était l'occasion de présenter au public local un niveau de jeu élevé. À noter le retour aux sources pour Laurann GUILLOTIN, jeune Rieuxoise d'origine, qui évolue dans le groupe de Nantes Saint-Rogatien.



Les équipes de Saint Rogatien et du Vertou qui évoluent en Nationale 3 lors du match du 13 septembre

Depuis le début de la saison, **Tanguy LOUIS,** salarié du groupement d'employeurs, assure les séances du mercredi après-midi pour les catégories **U9-U11 garçons et filles**, ainsi que les **U15G**. Également issue du groupement d'employeurs, **Léa MACÉ**, nouvellement arrivée, a en charge les groupes **U15F, U18 et seniors.**
Les autres catégories – **micro, baby, U13 et U15** – sont prises en charge par des **bénévoles techniciens du club.**
En ce début de saison, les entraînements sont ouverts à tous les jeunes, même non licenciés, qui souhaitent s'initier à l'activité basket pendant cette période de découverte.
Pour la seconde année, et forts du succès de la saison passée, l'activité **micro-basket** est reconduite, avec une participation possible **dès l'âge de 3 ans.**
Le club compte des équipes, des mini-poussines aux seniors, réparties sur **huit équipes.**
Sur le plan de la formation, deux jeunes vont parfaire leurs compétences de techniciens en participant au **stage organisé par le comité départemental.**
Formation également sur le **plan de l'arbitrage, avec des initiations dès 13 ans et un approfondissement des connaissances pour les 15-18 ans**. Ces formations sont primordiales, car sans arbitres, il n'y a pas de rencontres !
Le club dispose de **trois arbitres officiels,** répartis sur les championnats régionaux seniors et jeunes, ainsi que sur les rencontres départementales.
Contact : 06 49 54 40 44 - Retrouvez le club sur les réseaux sociaux.

Les p'tits bouts de Rieux

Lors de notre assemblée générale du 8 septembre nous avons fait le bilan de l'année passée.
Notre **premier forum de la petite enfance** a remporté un franc **succès** avec la venue de + de 200 visiteurs.
Ce projet sera **reconduit le 14 novembre 2026.**
Cette journée a mis en lumière notre petite association auprès des Rieuxois et des autres associations de la commune.
Le **don du Running lors du trail du Bro Reoz** nous a permis de financer des **ateliers musicaux pour l'année 2025/2026**.
Merci pour les P'tits Bouts.

Cette année pas de forum mais un **super spectacle comique** !

Venez tous le 21 Novembre à la salle du Grénith à 20 h
(Entrée à prix libre)



Espoir Solidarité

L'association « Espoir Solidarité » poursuit son **action humanitaire** grâce à la **collecte de journaux et autres papiers recyclables**. Le **dépôt, situé au Couvent – 1 rue du Château** (local aimablement mis à disposition par la municipalité), est ouvert à tous. Un grand merci à toutes les personnes qui déposent régulièrement leurs papiers, ainsi qu'aux bénévoles qui, deux fois par an, se mobilisent pour assurer les chargements.
Après avoir contribué à la **construction d'une école à Ambositra, sur l'île de Madagascar,** l'association soutient désormais son **développement vers le niveau collège**. L'établissement accueille aujourd'hui 230 élèves, de la maternelle au collège. L'association tient à transmettre les chaleureux remerciements de l'équipe enseignante sur place, reconnaissante du soutien apporté qui permet de favoriser l'éducation et l'avenir des enfants de leur communauté.



MACEP (Maison d'Animation Culturelle et d'Éducation Populaire): couture et art floral

Cette année encore, la **MACEP** propose **2 ateliers** :



- un **atelier couture** : une fois par semaine / le mercredi de 14h à 16h.
  Reprise le 1er octobre.
  Contact : Annie SEVESTRE. Tel : 02 99 91 95 18



- un **atelier art floral** : une fois par mois / le mardi de 9h à 11h / de 14h à 16h / de 20h à 22h.
  Reprise le 9 septembre.
  Contact : Marie France ROUXEL.Tel : 06 04 15 65 41

Handi'mobile: association d'aide aux personnes en situation de handicap

L'**association Handi'mobile** a vu le jour en juillet 2008 et a pour objet d'apporter son concours financier et/ou matériel à des projets destinés à **faciliter l'autonomie des personnes en situation de handicap** ; c'est la définition même des statuts.

Nous sommes une association locale avec des moyens certes limités, mais nous avons le sentiment d'apporter notre pierre à la cause du handicap ; nos recettes proviennent pour l'essentiel d'une subvention communale, du produit de nos manifestations (tournoi de tarot, randonnée pédestre, loto, dons...) et des cotisations de nos adhérents.

Voici quelques **exemples des actions** que nous menons :

- **aides à l'acquisition** d'un fauteuil (ou remise en état), d'une poussette spécialisée, d'une joëlette, d'un tricycle, d'un véhicule aménagé, d'un siège douche-toilette, etc. Il existe bien entendu des aides publiques, mais nous intervenons sur le reste à charge éventuel ; certains matériels, pourtant indispensables, ne sont pas agréés par l'assurance maladie et restent à la charge entière de la personne concernée ou de sa famille. Nos interventions ne portent pas uniquement sur des matériels ; par exemple, nous avons récemment proposé une **aide financière** à un jeune handicapé de 26 ans sélectionné pour le championnat de France de natation en sport adapté à Saint-Raphaël, dans le Sud ; le coût de son déplacement et de son séjour n'était pas pris en charge par la Fédération française de sport adapté.
- **aides à d'autres associations** créées notamment par les parents d'un enfant en situation de handicap et dont le but est de leur apporter un soutien moral et matériel ; il nous est arrivé de proposer un partenariat à l'occasion de l'organisation de notre randonnée pédestre, à travers lequel nous nous engageons à reverser à ladite association la totalité du bénéfice réalisé ;
- **aides à des établissements médico-sociaux** en vue de participer au financement de voyages à l'étranger au bénéfice de leurs résidents (Foyer de vie d'Allaire, APEA de Redon).

Bref, nous pouvons intervenir pour **tous types de handicap** : moteur, sensoriel (auditif, visuel), mental, cognitif et psychique.

Par ailleurs, nous sommes **membres du collectif redonnais « Handipilotes »**, qui réunit des représentants d'associations du handicap et d'établissements médico-sociaux.

Cette structure participe aux travaux de la commission pour l'accessibilité de la commune de Redon et de REDON Agglomération et met en place des actions de sensibilisation au handicap en milieu scolaire visant essentiellement les CM1/CM2 ; les enfants de nos deux écoles ont pu en bénéficier.

Nous **collectons des bouchons et couvercles plastiques ainsi que des bouchons de liège** que nous remettons à titre gratuit à l'**association départementale « Fleurs de Bouchons 56 ».**

Ces bouchons sont vendus à une usine de recyclage pour le plastique ou expédiés au Portugal pour le liège, et l'argent récolté permet de financer des actions en faveur des personnes en situation de handicap. Nous avons **deux points d'apport : la ferme du Couvent et le magasin Intermarché d'Aucfer.**

Si Handi'mobile n'est pas une association sportive, nous sommes cependant très sensibles à la pratique du sport par les personnes en situation de handicap, qui est un remarquable facteur d'inclusion ; les Jeux paralympiques 2025 ont connu un vrai succès.

À ce titre, nous avons déjà organisé **trois événements autour du handisport :**

- le 2 septembre 2016 : match de gala de basket fauteuil entre les équipes de Saint-Herblain Basket Club et les Francs Archers de Laval, équipes évoluant dans le championnat de France, et ce en partenariat avec le club de basket Rieux Saint-Dolay ;
- le 25 mai 2019 : découverte et sensibilisation au hand fauteuil sous l'égide du club de Saint-Sébastien-sur-Loire et avec la participation de l'ES Redon handball ;
- le 24 mars 2025 : sensibilisation au cécifoot avec le concours de la section cécifoot du Football Club de Nantes et visant les 52 enfants des classes de CM1/CM2 de nos deux écoles.

Le cécifoot est du football pratiqué par les personnes malvoyantes et non-voyantes, que beaucoup d'entre nous ont découvert lors des Jeux paralympiques 2025 ; l'équipe de France a d'ailleurs remporté la médaille d'or face à l'Argentine.

Cette journée de sensibilisation a été très appréciée à la fois par les enfants et leurs enseignants.

Pour terminer, et même s'il s'agit d'une action ponctuelle, nous ne pouvons pas ne pas mentionner le formidable succès du **film documentaire « Une roue sur les cimes »,** témoignage de l'expédition de Simon Pondard sur le mont Hanang, en Tanzanie ; nous avons accueilli 550 spectateurs lors des deux projections du 21 octobre 2022 et du 21 janvier 2023.

Voilà, en quelques lignes, une synthèse non exhaustive de la nature de nos actions dans le domaine du handicap.

Si vous êtes en situation de handicap et que vous pensez que l'on peut vous aider, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : handi.mobile@orange.fr

Agenda

Novembre

Mardi 11
Cérémonie – org. mairie et FNACA
Samedi 15
Tournoi de tarot – Handi'Mobile
Cabaret – Comité des fêtes – Le Grénith
Mardi 18
Projection Mois du doc "Inclassables"
org. médiathèque – Le Grénith
Vendredi 20
Spectacle – Les P'tits Bouts – Le Grénith

Décembre

Mercredi 3
Spectacle "Le Noël magique de Léa"
org. Médiathèque / Recreoz – Le Grénith
Mercredi 10
Atelier scrapbooking - Médiathèque
Mercredi 17
Atelier origami - Médiathèque
Vendredi 19
Soirée de Noël– organisation mairie
Samedi 20
Fête du mini basket – Basket BZH Rieux/
Saint-Dolay – Salle des sports



Janvier 2026

Samedi 3
Tournoi inter club – USSM Foot
Dimanche 4
Vœux du Maire – Le Grénith
Mardi 6
Galette des rois – Club les Bruyères
Vendredi 9
Galette des rois – Running à Rieux
Mercredi 21
Fête de Saint-Sébastien – messe à la
chapelle de Tréfin
Vendredi 23
Galette des rois – Cyclo Club Rieuxois

Remerciements

La délégation à la communication remercie
toutes les personnes ayant contribué à la réalisation
de ce bulletin municipal.
Un grand merci à l'ensemble des associations et
à tous les élus de Rieux pour leur engagement, leur travail
et le temps qu'ils consacrent à la commune.
Nos remerciements vont également aux différents services
municipaux qui œuvrent à la visibilité de leurs actions.
Enfin, un merci particulier à Jean-Pierre COLIN
pour son précieux travail de communication,
et à tous les Rieuxoises et Rieuxois
pour leur fidélité et leur lecture attentive.